La CCI Bayonne Pays Basque a autorisé **l'Association de Gestion de Criée** à utiliser un espace de concession (bâtiment et terre-pleins) afin d'y exploiter, une machine de production et de distribution de glace.

Cette machine de production et de distribution de glace fonctionne en libre service et les usagers disposent de **badges** permettant l'accès 24h/24 et 7 jours/7. Les **badges** sont délivrés à titre personnel aux usagers par le Permissionnaire.

Les tarifs pratiqués sont ceux du Tarif de l'outillage public en vigueur. Le sous-traitant est soumis aux règles de la délégation de service public et le tarif applicable à ses services est le Tarif n°IX des tarifs publics en vigueur.

Contact :

ASSOCIATION DE GESTION DE LA CRIEE